

# Fiche de données de sécurité

## SECTION 1 – IDENTIFICATION

### Nom, adresse et n° de téléphone de la personne responsable

Dyno Nobel Inc.

2795 East Cottonwood Parkway, Suite 500

Salt Lake City, Utah 84121

Tél. : 801-364-4800 Téléc. : 801-321-6703

Adresse courriel :

[dнна.hse@am.dynonobel.com](mailto:dнна.hse@am.dynonobel.com)

N° FDS: 1030

Date : 03/18/2015

Remplace : 12/20/2012

### Identificateur du produit

État du produit :

Mélange

### Appellation(s) commerciale(s) :

DYNO® AP

DYNO® AP

DYNO® E5

DYNO® SL

DYNO® SL PLUS

DYNO® TX

DYNOSPLIT® AP

POWERMITE® CANADIEN

POWERMITE®

POWERMITE® PLUS

POWERMITE® RAISE BOMB™

POWERMITE® SL

SEISPRO®

### Autres méthodes d'identification

Classe de produits : Explosifs d'émulsion, emballés

### Utilisation prévue du produit

Applications de sautage industrielles

### N° de tél. en cas d'urgence

EN CAS D'URGENCE, 24/24, APPELEZ CHEMTREC (É.-U.) 800-424-9300

CANUTEC (CANADA) 613-996-6666

## SECTION 2 – IDENTIFICATION DU/DES DANGER(S)

### Classification de la substance ou du mélange

Conseils généraux : Ceci est un produit emballé qui, s'il est utilisé dans des conditions normales, n'entraînera pas d'exposition au contenu. En cas de contact avec le contenu, administrez les premiers soins selon les symptômes.

### Classification (SGH-US)

Expl. 1.1

H201

### Éléments de l'étiquette

#### Étiquette SGH-US

#### Pictogrammes (SGH-US)

:



SGH01



SGH07

#### Mot-indicateur (SGH-US)

: Danger

#### Mentions de danger (SGH-US)

: H201 - Explosif; risque d'explosion en masse.

#### Conseils de prudence (SGH-US)

: P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues. – Défense de fumer.

P264 - Se laver soigneusement les mains, les avant-bras et autres parties du corps exposées après manipulation du produit. P280 - Porter des lunettes, des vêtements

# Fiche de données de sécurité

et de gants de protection.

P305+P351+P338 - SI DANS LES YEUX : Rincer soigneusement les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes.

S'il y a présence de verres de contact, les enlever si cela est facile; continuer de rincer.  
P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

P370+P378 - En cas d'incendie : NE PAS combattre l'incendie. P370+P380  
- En cas d'incendie : évacuer la zone.

P372 - Risque d'explosion en cas d'incendie.

P373 - NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs.

P401 - Stocker selon les directives de la Loi sur les explosifs du Canada et les dispositions des réglementations du Bureau of Alcohol, Tobacco and Firearms contenues dans 27 CFR Part 555.

P501 - Éliminer le contenu/contenant conformément aux réglementations locales, régionales, nationales, territoriales, provinciales et internationales.

## Autres dangers

Dangers physiques non classifiés ailleurs : Aucun

## SECTION 3 – COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

### Mélange

Nom	Identificateur du produit	% (w/w)	Classification des ingrédients (SGH-US)
Nitrate d'ammonium	(N° CAS ) 6484-52-2	50 - 75	Matière comburante 3, H272 Irritant oculaire 2A, H319
Nitrate de sodium	(N° CAS ) 7631-99-4	10 - 22	Matière comburante 3, H272 Irritant oculaire 2A, H319
Aluminium	(N° CAS ) 7429-90-5	0 - 6	Comb. poussière Matière inflammable 1, H228 Réactif dans
Huile minérale	(N° CAS ) 64742-54-7	0 - 4	Asp. tox. 1, H304
Mono-oléate de sorbitane	(N° CAS ) 1338-43-8	0,2 - 1,5	Non classé
Émulsifiant polymérique	(N° CAS ) 165526-49-8	0 - 2,0	Non classé

Les ingrédients utilisés dans ce produit, à part ceux qui sont indiqués ci-dessus, ne sont pas dangereux selon les définitions des règlements en vigueur du département du Travail, ou sont présents en concentrations minimales (moins de 0,1 % pour les matières cancérogènes, moins de 1,0 % pour les autres matières dangereuses).

Le texte complet des phrases H : voir la section 16

## SECTION 4 – PREMIERS SOINS

### Description des premiers soins

Ceci est un produit emballé qui, s'il est utilisé dans des conditions normales, n'entraînera pas d'exposition au contenu. En cas de contact avec le contenu, administrez les premiers soins selon les symptômes.

**Général** : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si la personne exposée ressent un malaise, consultez un médecin.

**Inhalation** : Emmener la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable. Consulter un médecin si la difficulté à respirer persiste.

**Contact avec la peau** : Enlever les vêtements contaminés. Laver avec beaucoup de savon et d'eau et rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

**Contact avec les yeux** : Rincer soigneusement les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. S'il y a présence de verres de contact, les enlever si cela est facile; continuer de rincer. Consulter un médecin si l'irritation s'aggrave ou persiste.

**Ingestion** : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Communiquer immédiatement avec un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### Les symptômes et effets les plus importants aigus et retardés

**Général** : Éviter d'ingérer ainsi que tout contact avec les yeux et la peau.

**Inhalation** : Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

**Contact avec la peau** : Peut entraîner une irritation cutanée.

**Contact avec les yeux** : Provoque une grave irritation des yeux.

**Ingestion** : Consulter un médecin.

**Symptômes chroniques** : Aucun si le produit est utilisé dans des conditions normales.

# Fiche de données de sécurité

## Indication que des soins médicaux immédiats ou un traitement spécial sont requis

En cas d'exposition au produit ou si vous êtes inquiet, consultez un médecin.

## SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

### Matériel d'extinction

**Matériel d'extinction adapté :** NE PAS TENTER DE LUTTER DES INCENDIES IMPLIQUANT DES MATIÈRES EXPLOSIVES.

Évacuer tous les membres du personnel vers un emplacement sécuritaire, à non moins de 2 500 pieds dans toutes les directions.

**Matériel d'extinction non adapté :** (voir ci-dessus)

### Dangers particuliers découlant de la substance ou du mélange

**Risque d'incendie :** Peut exploser ou détoner sous l'effet du feu. Le produit en combustion peut engendrer des vapeurs toxiques.

**Risque d'explosion :** Ce produit est un explosif comportant un risque de détonation en masse. Chauffé, le produit pourrait entraîner une explosion.

**Réactivité :** Stable dans des conditions normales; risque d'exploser s'il est exposé à des flammes, à un choc supersonique ou à l'impact d'un projectile de grande énergie, surtout s'il se trouve en grandes quantités dans un endroit clos.

### Conseils pour les pompiers

**Directives de lutte contre les incendies :** NE PAS TENTER DE LUTTER DES INCENDIES IMPLIQUANT DES MATIÈRES EXPLOSIVES. Évacuer tous les membres du personnel vers un emplacement sécuritaire, à non moins de 800 mètres dans toutes les directions. Empêcher les gens de réintégrer les lieux.

**Protection pendant la lutte contre l'incendie :** (voir ci-dessus)

**Produits de combustion dangereux :** Oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>), monoxyde de carbone (CO). Ammoniac.

**Référence à d'autres sections :** Voir la section 9 des propriétés d'inflammabilité.

## SECTION 6 – MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Mesures générales :** Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Éliminer toute source possible d'inflammation.

#### Pour le personnel autre que les secouristes

**Équipement de protection individuelle :** Porter l'équipement de protection individuelle (ÉPI) approprié.

**Procédures en cas d'urgence :** Faire évacuer le personnel non essentiel.

#### Pour les secouristes :

**Équipement de protection individuelle :** Porter l'équipement de protection individuelle (ÉPI) approprié.

**Procédures en cas d'urgence :** Éliminer la source d'inflammation. Aérer le lieu.

### Précautions environnementales

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques.

### Méthodes et matériel pour le confinement le nettoyage

**Méthodes de nettoyage :** Protéger de toute source d'allumage. S'il n'y a pas de danger d'incendie et si le produit est intact et/ou non contaminé, ramasser ou balayer le produit et le remballer avec l'emballage d'origine ou tout autre contenant propre approuvé par DOT. S'assurer qu'un compte rendu complet du produit a été effectué et vérifié. Remplir les rapports applicables exigés selon les règlements du gouvernement fédéral, de l'État ou des instances locales.

### Référence à d'autres sections

Voir l'entête 8 « Contrôle de l'exposition/Protection individuelle ». En ce qui a trait à la mise au rebut après un nettoyage, consultez la section 13.

## SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

### Précautions à prendre pour assurer une manipulation sécuritaire

Ceci est un produit emballé qui, s'il est utilisé dans des conditions normales, n'entraînera pas d'exposition au contenu.

**Dangers supplémentaires pendant le traitement :** Ce produit est un explosif et ne doit être utilisé que sous la supervision de membres du personnel formés et autorisés. Appliquer les pratiques industrielles de sécurité acceptées lors de la manutention de matières explosives.

Toute détonation imprévue d'explosifs ou de dispositifs explosifs peut entraîner des blessures graves ou fatales.

**Mesures d'hygiène :** Manipuler conformément à une pratique d'une saine hygiène de travail et de bonnes procédures de sécurité.

Laver les mains et autres parties exposées de la peau avec de l'eau et un savon doux avant de manger, boire ou fumer, et une fois de plus avant de quitter votre lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

# Fiche de données de sécurité

## Conditions d'un entreposage sécuritaire, y compris toutes incompatibilités

**Mesures techniques :** Ranger selon les directives de la Loi sur les explosifs du Canada et les dispositions des réglementations du Bureau of Alcohol, Tobacco and Firearms contenues dans 27 CFR Part 555.

**Conditions d'entreposage :** Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré. L'entreposage doit être conforme aux règlements du gouvernement fédéral, de l'État ou des instances locales. Tenir loin de la chaleur, des flammes, des sources d'allumage et de chocs violents. NE PAS ranger les explosifs dans un dépôt de détonateurs ni les détonateurs dans un dépôt d'explosifs. Garder les contenants fermés hermétiquement. Les explosifs doivent être tenus à l'écart d'explosifs d'initiation, protégés contre tout dommage matériel, séparés de matières oxydantes, de combustibles et de sources de chaleur. À isoler de produits incompatibles.

**Matières incompatibles :** Matières corrosives (acides forts, bases et alcalis forts)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Applications industrielles**

## SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Limite d'exposition en milieu de travail

Ingrédients :	Identificateur du produit :	ACGIH TLV-TWA	OSHA PEL-TWA
Nitrate d'ammonium	(N° CAS ) 6484-52-2	Aucun	Aucun
Nitrate de sodium	(N° CAS ) 7631-99-4	Aucun	Aucun
Aluminium	(N° CAS ) 7429-90-5	10 mg/m <sup>3</sup> (poussière)	15 mg/m <sup>3</sup> (total)
Huile minérale	(N° CAS ) 64742-54-7	5 mg/m <sup>3</sup> (vapeur)	5 mg/m <sup>3</sup> (vapeur)
Mono-oléate de sorbitane	(N° CAS ) 1338-43-8	Aucun	Aucun
Émulsifiant polymérique	(N° CAS ) 165526-49-8	Aucun	Aucun

Les ingrédients utilisés dans ce produit, à part ceux qui sont indiqués ci-dessus, ne sont pas dangereux selon les définitions des règlements en vigueur du département du Travail, ou sont présents en concentrations minimales (moins de 0,1 % pour les matières cancérigènes, moins de 1,0 % pour les autres matières dangereuses).

### Contrôles d'exposition

**Mesures d'ingénierie appropriées :** Assurer une aération adéquate, surtout dans les espaces confinés. Assurer que toutes les réglementations nationales/locales sont respectées.



**Équipement de protection individuelle :** Gants. Lunettes de protection. Vêtements protecteurs.

**Matériaux des vêtements de protection :** Vêtements protecteurs.

**Protection des mains :** Contre tout contact imprévu avec la peau.

**Protection des yeux :** Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de sécurité.

**Protection de la peau et du corps :** Porter des vêtements de protection appropriés.

**Protection respiratoire :** Porter un appareil respiratoire homologué NIOSH ou un appareil de protection respiratoire autonome lorsque l'exposition risque de dépasser les limites d'exposition en milieu de travail établies.

**Mesures de contrôle de l'exposition ambiante :** Ne pas laisser le produit être rejeté dans l'environnement.

## SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Information sur les propriétés physiques et chimiques

État physique	: Solide
Aspect	: Blanc ou rose, opaque, semi-solide, qui paraîtra gris si le produit contient de l'aluminium. Habituellement, l'emballage un tube de papier ou de plastique.
Odeur	: Faible odeur de nitrate.

# Fiche de données de sécurité

Seuil olfactif	: Pas disponible
pH	: Sans objet
Taux d'évaporation	: < 1
Point de fusion	: Sans objet
Point de congélation	: Sans objet
Point d'ébullition	: Sans objet
Point d'éclair	: Sans objet
Température d'auto-inflammation	: Pas disponible
Température de décomposition	: Nitrate d'ammonium : 210 °C (410 °F)
Inflammabilité (solide, gaz)	: Sans objet
Faible limite d'inflammabilité	: Sans objet
Limite d'inflammabilité élevée	: Sans objet
Pression de vapeur	: Sans objet
Humidité absolue relative à 20 °C	: Sans objet
Densité relative	: Sans objet
Densité	: 0,95 – 1,25 g/cc
Gravité spécifique	: Sans objet
Solubilité	: Partiellement hydrosoluble
Coefficient de partage : n-octanol/eau	: Pas disponible
Viscosité	: Pas disponible
Propriétés explosives :	: Explosif; risque d'explosion en masse.
Données sur les risques d'explosion – Sensibilité à un impact mécanique	: Pas sensible
Données sur les risques d'explosion – Sensibilité à une décharge statique	: Pas sensible

## SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité :** Stable dans des conditions normales; risque d'exploser s'il est exposé à des flammes, à un choc supersonique ou à l'impact d'un projectile de grande énergie, surtout s'il se trouve en grandes quantités dans un endroit clos.

**Stabilité chimique :** Stable à température et pression normales.

**Risque de réactions dangereuses :** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Conditions à éviter :** Tenir loin de la chaleur, des flammes, des sources d'allumage et de chocs violents.

**Matières incompatibles :** Matières corrosives (acides forts, bases et alkalis forts).

**Produits de décomposition dangereux :** Oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>), monoxyde de carbone (CO), ammoniac

## SECTION 11 – RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

**Information sur les effets toxiques – Produit**

**Toxicité aiguë** Non classée

**Données DL50 et CL50 :** Pas disponible

**Corrosion cutanée/irritation cutanée :** Non classée

**Blessures graves/irritation des yeux :** Peut entraîner une irritation des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée :** Non classée

**Mutations dans les cellules germinales :** Non classées

**Tératogénicité :** Non classée

**Cancérogénicité :** Non classée

**Toxicité systémique pour certains organes (expositions répétées) :** Non classée

**Toxicité reproductive :** Non classée

**Toxicité systémique pour certains organes (une seule exposition) :** Non classée

# Fiche de données de sécurité

**Danger d'aspiration** : Non classée

**Symptômes/blessures après inhalation** : Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

**Symptômes/blessures après contact avec la peau** : Peut entraîner une irritation cutanée.

**Symptômes/blessures après contact avec les yeux** : Provoque une irritation des yeux.

**Symptômes/blessures après ingestion** : En cas d'ingestion, consulter un médecin.

## Information sur les effets toxicologiques – Ingrédient(s)

### Données DL50 et CL50 :

Nitrate de sodium (7631-99-4)	
DL50 oral rat	> 2000 mg/kg
Nitrate d'ammonium (6484-52-2)	
DL50 oral rat	2217 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 88,8 mg/l/4h
Huile minérale (64742-54-7)	
DL50 oral rat	> 15000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg

## SECTION 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

**Toxicité** Non classée

Nitrate de sodium (7631-99-4)	
CL50 Poissons 1	2000 mg/l (Temps d'exposition : 96 h - Espèces : <i>Lepomis macrochirus</i> [statique])
CL50 Poissons 2	994,4 - 1107 mg/l (Temps d'exposition : 96 h - Espèces : <i>Oncorhynchus mykiss</i> [statique])
Persistance et dégradabilité	
Nitrate de sodium (7631-99-4)	
Persistance et dégradabilité	Facilement dégradable dans l'eau.
Potentiel biocumulatif	
Nitrate de sodium (7631-99-4)	
Potentiel biocumulatif	N'est pas censé être bioaccumulable.
Nitrate d'ammonium (6484-52-2)	
Facteur de concentration biologique poissons 1	Aucune bioaccumulation n'est attendue
<b>Mobilité dans le sol</b> Pas disponible	
<b>Autres effets indésirables</b>	
<b>Autres renseignements</b> : Ne pas rejeter dans l'environnement.	

## SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS POUR L'ÉLIMINATION

**Recommandations de méthodes d'élimination des déchets** : L'évacuation des déchets doit être conforme aux règlements du gouvernement fédéral, de l'État ou des instances locales. Si un produit devient un déchet, il peut être visé par les règlements concernant les déchets dangereux en vertu de Resource Conservation and Recovery Act (RCRA) 40 CFR, section 261. Consulter les exigences en matière d'évacuation avec une personne bien au courant des lois environnementales applicables (RCRA) avant d'évacuer tout déchet explosif.

**Renseignements supplémentaires** : Aucun

## SECTION 14 – RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

### 14.1 En conformité avec DOT

: EXPLOSIF DE MINE (DE SAUTAGE) DU TYPE E

### Nom d'expédition

N° FDS 1030 Date : 03/18/2015

Page 6 de 8

**DYNO**  
Dyno Nobel

Groundbreaking Performance

# Fiche de données de sécurité

Classe de danger	: 1.1D		
N° d'identification	: UN0241		
Code des étiquettes	: 1.1D		
Groupe d'emballage	: II		
14.2 En conformité avec			
Nom d'expédition	: EXPLOSIF DE MINE (DE SAUTAGE) DU TYPE E		
Classe de danger	: 1.1D		
N° d'identification	: UN0241		
Code des étiquettes	: 1.1D		
N° EmS (incendie)	: 1.1D		
N° EmS	: F-B		
14.3 En conformité avec			
Nom d'expédition	: EXPLOSIF DE MINE (DE SAUTAGE) DU TYPE E		
N° d'identification	: UN0241		
Classe de danger	: 1		
Code des étiquettes	: 1.1D		
Code ERG (IATA)			
14.4 En conformité avec			
Nom d'expédition	: EXPLOSIF DE MINE (DE SAUTAGE) DU TYPE E		
Groupe d'emballage	: II		
Classe de danger	: 1.1D		
Code des étiquettes	: UN0241		

## SECTION 15 – RENSEIGNEMENTS DE NATURE RÉGLEMENTAIRE

### Réglementation fédérale des États-Unis

#### Émulsions explosives empaquetées

Bureau of Alcohol, Tobacco & Firearms  
(BATF) Department of Transportation (DOT)  
Mine Safety & Health Administration (MSHA)

### Réglementations canadiennes

#### Émulsions explosives empaquetées

Classification SIMDUT	<b>Remarque : Les explosifs ne sont pas régis en vertu du SIMDUT. Ils sont assujettis aux réglementations de la Loi sur les explosifs du Canada.</b>
-----------------------	--

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés (RPC), et la FDS comporte toute l'information requise par le RPC.

## SECTION 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION OU LA DERNIÈRE

Date de révision	: 03/18/2015
Autres	: Ce document a été réalisé conformément aux exigences en matière de FDS de la OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200.
Phrases entières de	

# Fiche de données de sécurité

Expl. 1,1	Explosif - Catégorie 1,1
H201	Explosif; risque d'explosion en masse.

## Partie responsable de la préparation du présent document

Dyno Nobel Inc.  
2795 East Cottonwood Parkway, bureau  
500 Salt Lake City, Utah 84121  
Tél. : 801-364-4800

## Avis de non-responsabilité

Dyno Nobel Inc. et ses filiales s'exonèrent de toutes garanties expresses ou implicites concernant ce produit, sa sécurité ou sa pertinence, l'information contenue aux présentes ou les résultats qui en découleraient, Y COMPRIS, MAIS NON DE FAÇON LIMITATIVE TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À TOUT USAGE PARTICULIER ET/OU TOUTE AUTRE GARANTIE. L'information contenue aux présentes est fournie seulement à titre de référence et s'adresse uniquement à des personnes ayant les compétences techniques pertinentes. Étant donné que les conditions et les modalités d'utilisation sont hors de notre contrôle, la responsabilité de déterminer les conditions sécuritaires d'utilisation du produit appartient à l'utilisateur. Les acheteurs et les usagers assument tous risques, responsabilités et obligations de quelque nature que ce soit pour tous accidents (y compris la mort), pertes ou dommages à la personne ou à la propriété découlant de l'utilisation de ce produit ou de cette information. En aucun cas Dyno Nobel Inc. ou ses filiales ne seront tenues responsables de dommages spéciaux, indirects ou accessoires ou de pertes de profits escomptées.

FDS de Dyno Nobel